

VÉRIFICATION DES MESURES SANITAIRES FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

SUD éducation met à la disposition des équipes une fiche récapitulant les points à contrôler dans le contexte de la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai 2020. Si un seul de ces points n'est pas satisfaisant, le protocole sanitaire n'est pas respecté.

À partir de cette fiche et des manques constatés, vous pouvez compléter utilement les Registres Santé et Sécurité au Travail (**sans oublier d'en conserver une copie**), à transmettre également à votre CHSCT et à votre syndicat SUD éducation. Votre droit de retrait fondé sur l'insuffisance du dispositif est fondé !

Nom de l'établissement scolaire :

Ville et département :

Date de la constatation : ____ / ____ / 2020

> Cochez la case correspondant à vos observations sur le terrain :

❶ Matériel de protection individuelle

	oui	insuffisant (<i>expliquez</i>)	non
Masques FFP2 fournis par l'EN (2 par jour)			
Masques chirurgicaux fournis par l'EN (2 par jour)			
Masques lavables fournis par l'EN (jeu de 2)			
Visières / lunettes fournies par l'EN			
Gants en latex fournis par l'EN			
Gel hydroalcoolique dans chaque salle			
Distributeur de savon dans les sanitaires			
Distributeur d'essuie-main jetable dans les sanitaires			

❷ Prévention envers les personnels

	oui	insuffisant (<i>expliquez</i>)	non
Mise à jour du DUER de l'établissement			
Fiche individuelle de prévention			
Suivi médical par la médecine de prévention			
Tests virologiques			

❸ Désinfection des locaux de l'établissement

	oui	insuffisant (<i>expliquez</i>)	non
Communication du protocole de désinfection			
Agent-e-s des CT en nombre suffisant			
Désinfection des locaux plusieurs fois par jour			
Désinfection des points de contact (poignées...)			
Utilisation de produits désinfectants virucides			
Traitement spécifique des déchets infectieux			

④ Respect des gestes barrières

	oui	insuffisant (expliquez)	non
Formation aux gestes barrières : <ul style="list-style-type: none">- assurée par un médecin scolaire- assurée par un-e infirmier-e- à distance (M@GISTERE)- à distance (visioconférence)- renvoi vers le site ameli.fr			
Respect des distances dans la salle de classe			
Respect des distances dans les espaces de circulation (couloirs, escaliers, cour)			
Protocole de circulation des usager-e-s			
Marquages au sol dans les bâtiments et dans les salles (sens de circulation)			
Marquages au sol dans la cour de récréation (distanciations physiques)			
Affichages dans les locaux (consignes, flèches...)			

⑤ Accueil des élèves

	oui	insuffisant (expliquez)	non
Fourniture de masques à usage unique			
Formation aux gestes barrières <ul style="list-style-type: none">- assurée par le médecin scolaire- assurée par l'infirmier-e- assurée par un-e enseignant-e- assurée par un autre personnel scolaire			
Fourniture de gel hydroalcoolique			
Distributeur de savon dans les sanitaires			
Distributeur d'essuie-main jetable dans les sanitaires			
Thermomètre électronique			
Présence d'un-e infirmière à temps plein			
Présence d'un médecin scolaire à temps plein			

Comment est organisé l'accueil des élèves ? (rotations de groupes, organisation des récréations, organisation de l'utilisation des sanitaires, etc.)

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES
